

M. Cullen: Nous devons également songer aux anciens combattants qui ont perdu tant d'années alors qu'on eût pu les employer utilement, à leurs veuves et à ceux qui, rentrés dans leur foyer, y sont cependant revenus moins aptes à subvenir à leurs propres besoins que s'ils ne s'étaient pas portés volontaires pour servir leur pays.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: Ceci est devenu presque un lieu commun, mais il faut cependant le redire; c'est une obligation pour le gouvernement d'aider ceux qui sont le moins capables de s'aider eux-mêmes. Ce lui est une obligation également de lutter contre la pollution, d'aider à trouver et à construire des logements, de protéger le consommateur non averti et de demeurer toujours attentif à la nécessité d'apporter des changements au Code criminel afin de mieux traduire dans les faits le genre de protection qu'exige la société d'aujourd'hui.

C'est également une obligation, pour le gouvernement, de reconnaître nos disparités régionales—et nous admettons la nécessité de faire face à ce problème. La politique que nous proposons à l'égard des Indiens prévoit des directives en vue d'orienter les débats, les négociations, les compromis et les décisions. Nous reconnaissons la plaie qu'engendre la désunion nationale et nous devons trouver une panacée à cette maladie. Nous sommes tous inquiets de voir «la belle province» devenir «la province belliqueuse». Chaque ministre, dans sa propre sphère, a le devoir de répondre aux besoins du peuple canadien. Parmi les mesures requises, certaines seront populaires et d'autres non, mais il appartient en fin de compte au ministère de prendre l'initiative des mesures qu'il juge répondre le mieux à la situation actuelle.

• (3.20 p.m.)

En anglais et dans un français quelque peu hésitant, je me suis efforcé d'exprimer certains points de vue auxquels la Chambre devrait réfléchir, me semble-t-il. Nous avons devant nous une nouvelle session, un discours du trône qui nous donne un aperçu du programme du gouvernement, un programme qui demande—exige même—une étude approfondie et une critique constructive des partis de l'opposition. Grâce à l'initiative du gouvernement, aux critiques et à l'aide de l'opposition et une conduite qui sied à cette assemblée, nous pouvons travailler pour le bien du Canada.

J'ai l'honneur, monsieur l'Orateur, de proposer avec l'appui du député de Lapointe (M. Marceau):

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

[M. Cullen.]

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, à qui a été décernée la décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

[Français]

M. Gilles Marceau (Lapointe): Monsieur le président, le plus beau moment de la vie, le plus riche, le plus lourd d'avenir, c'est l'instant présent.

Ces paroles ont sans doute déjà été prononcées, mais je crois pouvoir affirmer que pour moi, aujourd'hui, elles ont un sens et une portée que les mots sont impuissants à décrire.

Est-ce à dire que je me méprends sur la signification du mandat qui m'a été confié? Pas du tout!

[Traduction]

En effet, je sais fort bien que je réussirai à vous donner l'impression que j'ai dépassé l'âge des illusions, que l'occasion qui m'est offerte par le premier ministre (M. Trudeau) d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône n'est pas attribuable à mon mérite personnel, mais plutôt à l'importance de la région du pays que je représente et à laquelle je suis fier d'appartenir.

[Français]

L'histoire de ce coin du Canada a été écrite par M^{re} Victor Tremblay, et je me permets de vous en donner les caractéristiques essentielles, car rien n'est plus important que de bien connaître le pays et de bien le faire connaître à ceux à qui nous demandons de l'aimer.

Ce vaste territoire est formé de quatre régions: l'Abitibi, la Côte-Nord, le Saguenay, le lac Saint-Jean, lesquelles se complètent l'une l'autre et forment un pays bien à part, qui a son caractère propre et constitue une unité intéressante dans l'ensemble du Canada.

Le vocable «Saguenay», qui signifie «eau qui sort», est le plus ancien et le plus authentique de la toponymie canadienne.

[Traduction]

Le nom de «CANADA» semble avoir été historiquement adopté quelques jours seulement après celui du Saguenay; il est important et significatif de noter que le Canada désignait alors un petit coin de pays autour de ce qui est aujourd'hui la ville de Québec et ses environs.